



VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : ACTE MODIFICATIF N°1
ORGANISATION DE SEJOURS DE VACANCES
D'HIVER/PRINTEMPS/ETE 2023 A LA
MONTAGNE POUR LES ENFANTS ET LES
ADOLESCENTS DE VINCENNES - LOT N°3 :
SEJOURS ETE 2023, PASSE AVEC LA SOCIETE
LES COMPAGNONS DES JOURS HEUREUX**

**DÉCISION N° DM-23-105
EN DATE DU 20 FEVRIER 2023**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°A-20-493 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Monsieur Régis TOURNE, Adjoint au Maire ;

VU la décision n° DM-22-245 du 28 juin 2022 de signer le marché d'organisation de séjours de vacances d'hiver / printemps / été 2023 à la montagne pour les enfants et les adolescents vincennois – Lot n°3 : Séjours été 2023 (notifié le 30/06/2022) ;

VU le procès-verbal de la commission d'appel d'offres en date du 09/02/2023, donnant un avis favorable pour l'acte modificatif n°1 ;

CONSIDÉRANT que l'acte modificatif n°1 a pour objet de modifier le lieu de séjour initialement proposé par la société LES COMPAGNONS DES JOURS HEUREUX, en raison des travaux effectués dans le centre de vacances « Les Airelles » à Bellevaux ;

CONSIDÉRANT la proposition du prestataire de remplacer le centre de vacances « Les Airelles » situé au 1276 route d'Hirmentaz 74470 Bellevaux, par le centre « Villa Jeanne d'Arc » situé à La Giettaz en Savoie pour y accueillir les enfants et les adolescents vincennois ;

D É C I D E

DE SIGNER l'acte modificatif n°1 avec la société LES COMPAGNONS DES JOURS HEUREUX, sise 26, rue Jean Jaurès - BP 60882 78108 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE Cedex, représentée par Monsieur Frédéric MICHEL, Président, du marché d'organisation de séjours de vacances d'hiver / printemps / été 2023 à la montagne pour les enfants et les adolescents vincennois, du lot n°3 : Séjours d'été 2023.

Le nouveau centre de vacances qui accueillera les enfants et adolescents est le suivant : « Villa Jeanne d'Arc » situé à La Giettaz (Savoie).

Les dates des séjours, les programmes ainsi que le coût du séjour restent inchangés.

L'acte modificatif n°1 n'a aucune incidence financière sur le montant au marché.

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au maire chargé de la jeunesse et du sport,

Signé

Régis TOURNE

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20230220-lmc1H10569H1-AR
Date de réception en Préfecture : 20/02/2023
Date de Publication : 20/02/2023